

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste:
En ad... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 24 FÉVRIER

BULLETIN

Le parti socialiste est dans la joie. Il a mis le pied sur la tête du « républicanisme bourgeois et darwinien », ainsi qu'il le nomme, et sa joie se traduit par une débauche de ga ira qui ne paraît pas réjouir énormément nos maîtres du jour.

Il faut dire que ces maîtres avaient été en devant du camouflet assez bruyant qu'ils ont reçu dimanche.

Oublieux des enseignements qu'ils ont donné eux-mêmes à la population parisienne, ne voulant plus se rappeler que, pour décrocher au 4 octobre la timbale législative, ils avaient fait place et sur leurs listes et dans les boniments de leurs journaux, sans conditions aucunes, aux Basly, aux Camélinat, etc.; ils avaient imaginé de traduire à la barre du peuple parisien les députés socialistes qui avaient osé développer à la tribune du Palais-Bourbon le programme et les aspirations de la République.

Le juif Mayer, de la Lanterne, le Pylade du ministère Boulanger, s'était chargé d'organiser un grand meeting où la camarilla Camélinat-Basly serait publiquement flétrie.

Qu'est-il arrivé ? C'est que les accusés sont devenus les juges; c'est que M. Lockroy, le premier élu de Paris, a fui honteusement, en compagnie des sieurs Brialon et Martin, le meeting qu'il avait provoqué;

C'est que le juif Mayer, la chair de la chair de M. Boulanger, a fait son entrée dans la réunion organisée par ses soins sous une telle bordée de sifflets qu'il s'est empressé de décamper au plus vite;

C'est qu'enfin non-seulement les jurés ont absous Basly, Camélinat, Boyer et Clovis Hugues, mais qu'ils les ont couverts de fleurs, tandis qu'au contraire ils votaient à l'unanimité un ordre du jour fortement motivé qui déclare suspects, à l'exception

des Basly et des Camélinat, toute cette représentation républicaine qui en ce moment cherche à remettre en vigueur l'infâme loi des suspects.

A suspects, suspects et demi. On s'est séparé aux cris de vive la Commune! sur l'air de la Carmagnole; pas un des accusateurs n'a eu le courage de protester, et le Cri du Peuple, qui enregistre soigneusement la couraïse des uns et le triomphe des autres, met en tête de son hymne aux victorieux une petite image représentant un diable qui en chasse un autre à grands coups de pieds... quelque part.

Sous peu, les coups de pied pourraient bien se changer en coups de fusils, et l'attitude piteuse de nos gouvernants ne prouve pas que ceux qui ont si soigneusement préparé armes et munitions contre la société soient capables maintenant de désarmer les anarchistes. EDOUARD GRIMBLOT.

A BAS LE LUXE!

L'imbécillité républicaine socialiste est éternelle.

Le socialiste de 1886 sont aussi bêtes que ceux de 1793.

En 1793, les tribunaux révolutionnaires envoyaient l'illustre Levoisier à la guillotine avec cette déclaration triomphante:

— Le peuple n'a pas besoin de savants! Cette phrase résume tout l'esprit qui se dégage de la fermentation des basses couches de la démagogie.

Que toute supériorité soit abattue! La science blesse les sentiments égalitaires de l'ouvrier inintelligent, comme la richesse, peut-être davantage.

Le démagogue est jaloux même de la propriété; et il traitera d'aristo le camarade qui dépense chez la blanchisseuse l'argent que lui, un pur crasseux, jette sur le comptoir du marchand de vin.

Dans le meeting organisé dimanche à Paris, sous la présidence du citoyen Lockroy, ministre du commerce, — une flatterie au pouvoir! — et où avaient réussi à se glisser

trois cents électeurs de Basly et Camélinat, les organisateurs — quels aristos! — avaient imaginé un intermède de chant avec accompagnement de piano.

Cette machine de luxe, arrivant sur l'es-trade, a provoqué une véritable tempête.

— Enlevez-ça! enlevez-ça! Pas de piano, pas de musique, quand le peuple crève de faim!

Et les ouvriers en pianos? ne faut-il pas qu'ils mangent comme les autres?

Mais, socialistes, si la vue d'un instrument de luxe vous irrite, soyez logiques et réclamez la suppression des ateliers qui le produisent.

Et, pendant que vous y êtes, demandez qu'on défende le commerce de la bijouterie; qu'on interdise la fabrication des étoffes de soie et de velours; qu'on ne permette pas les meubles d'acajou, de palissandre, de bois précieux; et les sculptures des maisons; et qu'on ferme les cafés et les restaurants de luxe....

Idiots, crélins, qui ne voyez pas que le luxe et les arts imaginés par les savants et les riches sont pour les ouvriers la source inépuisable du travail rémunérateur!

Imbéciles, qui ne comprenez pas que si l'on supprime les choses de luxe, c'est absolument comme si l'on supprimait le pain à plusieurs millions d'ouvriers.

Qu'est-ce qui a fait monter à six, à huit et à dix francs et au-dessus les journées d'ouvrier?

C'est le luxe. Protestez donc contre les pianos, et réclamez la multiplication des mastroquets!

Allez, démagogues, si le peuple crève de faim, comme vous le dites, c'est bien votre faute.

Les démagogues ont tellement acclamé Basly et Camélinat à la fin de ce meeting idiot, qu'ils étaient fort altérés en sortant.

Peut-être les femmes et les enfants ont-ils très-mal dîné ce soir-là; mais beaucoup de pères avaient joliment bu avant de rentrer.

(Tablettes d'un Spectateur.)

SUPPLIQUE NAPOLÉONNIENNE

Le prince Jérôme-Napoléon a adressé au secrétariat des présidences de la Chambre des députés et du Sénat cette supplique:

« Paris, 22 février 1886.

» Monsieur les députés,

» Messieurs les sénateurs,

» On vous propose de mettre hors la loi les membres des familles qui ont régné sur la France.

» Une loi d'exil ou d'ostracisme, cela est franc; étant le plus fort, on frappe le plus faible que l'on redoute. Est-ce là ce que vous allez faire? Non, vous allez voter une loi des suspects, sans même avoir la franchise de nommer les suspects. Vous les désignez d'une façon vague et générale. C'est une première catégorie que vous livrez au caprice d'un ministre.

» Le dernier des criminels a des garanties qui pourraient gêner votre arbitraire. Vous les supprimez et vous remplacez la justice par la police.

» Pouvez-vous mettre sur la même ligne les Bourbons et les Napoléons? Le descendant de Philippe-Egalité qui, par une ironie du sort, représente le droit monarchique, et moi qui, descendant de Napoléon I^{er}, ne puis rien être que par la souveraineté nationale?

» Je connais l'exil, j'y suis né, j'y ai grandi. Les miens, proscrits de la Sainte-Alliance, ont porté sur les chemins de l'étranger leur invincible passion de la patrie. Mais quel est celui d'entre nous qu'on a jamais vu dans les rangs des émigrés?

» Et vous voulez confondre dans une proscription semblable ces adversaires séculaires, les Bonapartes, défenseurs et soldats de la Révolution, et les Bourbons, dont la destinée est de la combattre ou de la trahir?

» Quel crime ai-je commis? Quelle loi ai-je violée? Je suis citoyen français, c'est le titre que nul ne peut m'enlever. Vous l'avez reconnu vous-mêmes. Vos juges ont scruté toute ma conduite, fouillé tous mes

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

— Dis donc, vieux brave, as-tu quelque chose de mieux à nous offrir? demanda rudement l'aide de camp du général.

Le vétérân ouvrit un petit buffet de sapin noirci. Nous y aperçûmes deux ou trois poissons séchés et quelques galettes de mauvais gruau.

Le capitaine Nelroff eut un rire ironique, qui nous montra ses dents blanches.

— Par le pope du diable, mon brave, ta cuisine n'est pas engageante; montre-moi ça.

Il saisit une galette à la pâte grossière, y mordit du bout des dents; et, faisant une horrible grimace, la jeta au feu.

Le vieillâ regardait d'un œil sombre les débris qui se consumaient. C'était son repas à lui, sans dents, son unique nourriture.

Sur un ordre de l'aide de camp, deux Cosaques apportant plusieurs bouteilles de vieux vin, sans oublier le champagne, un pâté froid, une langue d'élan fourrée; que sais-je? Et l'Excellence eut un sourire pour ce lunch improvisé, qu'il dégusta

d'un parfait et remarquable appétit. Un appétit russe, c'est tout dire.

Le repas terminé, le général et son aide de camp commencèrent leur interminable partie de cartes. C'est un habile joueur que le capitaine Nelroff. Il sait perdre à propos, gagner de temps à autre, et répondre, en écho, à toutes les paroles du chef:

— Oui, Excellence... Parfait, Excellence... Son Excellence a raison.

Et son regard vert, insinuant et vif, s'adoucit et caresse. C'est un officier d'avenir, que cet élégant à moustaches blondes, à la taille bien prise dans son ceinturon, à la tonique collante, et aux mains blanches toujours soignées.

Les gens de notre escorte ne s'étaient pas trompés. La tempête commençait à rugir; elle se déchaînait sur la plaine; elle secouait avec rage la toiture de notre abri. La neige tombait en flocons serrés. Ah! malheur aux pèlerins errants, égarés dans la plaine!... Malheur à mes pauvres frères de Pologne, rencontrés la veille!

La partie de cartes continuait. Les visages des joueurs, éclairés par la lampe, étaient expressifs, animés. Plus loin, derrière le poêle, le vieux soldat, assis sur un escabeau, recouvert d'une peau d'ours, ses mains ridées posées sur ses genoux, regardait avec un peu d'amertume, peut-être, la gaieté des hôtes illustres que lui avait donnés la

tourmente, et les verres de champagne pétillant, que, bien souvent, absorbait l'Excellence.

Tout un poème de douleur était gravé sur ce vieux visage. J'essayai de le déchiffrer, et voici ce que je crus y lire: Qui est plus malheureux que le soldat russe?

Je voyais celui-ci, à vingt ans, arraché à sa famille, à son village, et marchant sous le fouet des employés du czar.

— Adieu, disait-il, adieu à tout ce que j'aime; adieu à ma mère; adieu à ma douce fiancée; vous ne me reverrez plus!

Et son regard se promenait lentement, tristement, sur le pays natal.

Tout petit, il avait joué sous ces vieux arbres. Qu'il faisait bon courir sous ces branches robustes, sous leur feuillage épais que le soleil criblait de chaudes étincelles. Puis, c'était encore sur les bords de ce gai ruisseau, que, pour la première fois, il avait entrevu sa fiancée, la blonde et riieuse Nadia. Et, tous les jours, ils revenaient doucement causer sur la rive, leurs deux têtes rapprochées se mirant au fil de l'eau, et leurs yeux étant coupés de longs silences, durant lesquels on n'entendait plus que la voix cristalline du courant, et le dialogue aérien des nids cachés dans les bouleaux.

Magnus et Nadia s'aimaient.

Et les lois du czar? Ils n'y pensaient pas, que leur importaient les guerres lointaines?

Pourtant l'heure sonna pour Magnus. Il fallut répondre à l'appel du pays. Il fallut partir!

Alors Magnus donna un dernier regard aux arbres touffus, au ruisseau limpide, et son âme est brisée; il songe à Nadia.

— Te souviendras-tu de moi? murmure-t-il en s'éloignant à regret; le soir, à la veillée, lorsque tes mains agiles tourneront le fuseau, répéteras-tu les airs que nous chantions ensemble; et, quand Barko mettra sur tes genoux son museau caressant, lui diras-tu:

— Pauvre Barko, tu n'iras plus en chasse... le maître est si loin! Mais il reviendra, Barko: c'est un cœur fidèle.

Et toujours le soldat s'éloigne, tantôt abattu, tantôt plein d'espérance.

Puis les mois passent. Puis les années nombreuses.

Seule, triste, pensive et fidèle, la vieille mère, assise au seuil de l'isba, songeait à son enfant. Elle songeait, elle attendait; et, lasse enfin d'attendre, son cœur, un jour, cessa de battre.

Barko mourut aussi. Ce fut alors l'oubli, le profond oubli; car, depuis longtemps, la riieuse Nadia s'était mirée au cours du ruisseau avec un autre ami. Elles sont rares les fidèles fiancées qui pleurent et qui attendent durant vingt années.

Et le temps s'écoulait, tissant son voile d'indifférence, le faisant chaque jour plus épais; et jamais

papiers. Qu'y ont-ils trouvé? Rien.

» Par sept millions trois cent mille suffrages, la nation m'avait désigné.

» Est-ce que j'ai attendu vos menaces pour reconnaître que la République est la conséquence logique du suffrage universel? Mais votre gouvernement institué par une Assemblée monarchique n'est qu'une oligarchie parlementaire, qui vit de persécutions, d'aventures, de gaspillages, et qui aboutit à l'isolement national et à la misère publique.

» Il faut réformer la République et non la renverser. Le peuple doit élire son chef. La démocratie a besoin d'autorité autant que de liberté.

» Si c'est un crime de le dire, frappez-moi. La France et l'histoire vous jugeront.

» NAPOLÉON. »

Ainsi donc, le prince Jérôme-Napoléon, tout en réclamant, en sa qualité de républicain, des mesures de proscription contre les princes de la Maison de France, mendie pour lui-même l'indulgence de la République.

De fait, au point de vue de la bravoure, de la dignité, de l'attitude, de la générosité et de la noblesse des sentiments, il serait difficile à la République de traiter le 363, signataire de cette lettre, en prince.

Nous ne rendrons pas assurément les conservateurs, que d'honorables souvenirs de famille ou de reconnaissance ralliaient encore autour du nom de Napoléon, responsables de cet acte bas et servile. Ils seront, nous n'en doutons pas, profondément attristés de voir galvauder ce nom dont les gloires bien chèrement payées furent du moins éclatantes, et nous ne voulons pas ajouter à cette douleur si légitime en relevant, comme elles mériteraient de l'être, les phrases républicainement injurieuses pour nos princes, de cette supplique du chef de la famille Bonaparte.

Le Figaro accompagne la lettre du prince Jérôme-Napoléon de ce commentaire :

« Il va sans dire que nous faisons nos plus expresses réserves sur la thèse que soutient le prince Napoléon : l'idée de trouver bonne pour les Bourbons-Orléans la proscription qu'il déclare injuste pour les Bonapartes, n'est pas généreuse, surtout si l'on se souvient des relations du prince Jérôme, son père, avec Louis-Philippe, qui, à la fin de son règne, voulait le rappeler en France et lui faire allouer une large dotation sur le budget. »

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a rendu compte des désordres qui se sont produits à la prison de Thouars (Deux-Sèvres), ainsi que des mesures qu'il a fait prendre pour forcer les prisonniers à rentrer dans le devoir. Un inspecteur général

plus au pays n'était prononcé le nom du soldat absent.

Lui, le vieux brave, guerroyait au loin. Il était de toutes les batailles. Son sang coula au Caucase. Il fut balaféré en Pologne. Partout il fut héroïque, laissa, peu à peu, sa force, son énergie, sa jeunesse sur tous les champs de bataille.

Et, lorsque ses cheveux furent blanchis, lorsque, pour la patrie, il fut devenu un serviteur inutile :

— C'est bien, lui dirent les chefs. Vous voilà libre, Magnus... Retournez au pays.

L'œil du vétérán étincela de bonheur. Dans sa pensée, il revit le toit de son isba, d'où s'échappait une légère fumée, et sa mère qui attend au seuil appuyée sur l'épaule de la blonde Nadia.

Aussitôt, joyeux, il se met en route. Il se ramène ; il hâte le pas. Il approche. Il reconnaît le pays, les arbres, le ruisseau.

L'immortelle nature n'a rien de l'inconstance humaine. Depuis des âges incalculables elle est toujours belle, toujours jeune, toujours prodigue de sève pour ses plantes, d'eau vive pour ses sources, de sable d'or pour le lit de ses ruisseaux.

Magnus sent son cœur battre violemment.

Les sids dialoguent encore dans les bouleaux, les tilleuls sont robustes, leur feuillage est épais et criblé, par le couchant, de chaudes étincelles. Le ruisseau court sur ses galets, et une jeune fille, pensive, se mire au fil de l'eau.

est parti pour Thouars, à l'effet de faire une enquête sur les causes de ces désordres.

Voici le texte de l'ordre du jour de félicitation des députés républicains voté dimanche, à l'unanimité, au meeting de M. Lockroy, devenu le meeting Basly :

« Considérant l'odieuse campagne d'injures et de calomnies menée par la classe et la presse bourgeoise contre les députés socialistes qui seuls, à la Chambre, ont fait leur devoir et sont restés dans l'esprit de leur mandat ;

» Considérant que ceux des députés de Paris qui, après avoir obtenu les suffrages des électeurs en promettant l'amnistie, ont voté contre cette mesure de justice, ont ainsi trahi la parole donnée ;

» Adressent aux citoyens Basly, Boyer, Camélinat et à ceux de leurs collègues qui les ont imités, l'expression de leur estime et de leur sympathie ;

» Blâment énergiquement les autres députés de Paris de l'attitude suspecte qu'ils ont prise à la Chambre depuis leur élection, et notamment dans la séance du 11 février, au cours de l'interpellation de Basly. »

DES ÉLECTIONS TRÈS-CHÈRES.

On lit dans la Patrie :

« Le gouvernement chante victoire ! Les élections du 14 février lui ont été favorables dans quatre départements. Le fait est là et il n'y a pas à le nier. Mais la joie de nos maîtres n'est peut-être pas aussi sincère qu'ils veulent le dire et nous savons que leur inquiétude est grande.

» La victoire a été difficile à obtenir. Lorsqu'un gouvernement en est réduit à terroriser les fonctionnaires de tout ordre par des circulaires comme celles de l'amiral Aube, du général Boulanger et du recteur de Corse, il sait bien que les succès qu'il remporte sont fragiles. On peut arracher le vote d'un subordonné en le menaçant de lui retirer le pain de la bouche ; mais on perd toute popularité à ces honteuses pratiques. Et puis, si large que soit le budget des fonds secrets, il n'est pas inépuisable, et nous savons, de source certaine, qu'on y a fait de larges emprunts.

» 500,000 francs — Un demi-million — ont été distribués sous formes diverses pour obtenir le succès électoral dont le gouvernement fait grand bruit, et c'est en Corse et dans les Landes que la corruption s'est exercée avec le plus de cynisme. Nous certifions le chiffre ci-dessus, et le ministère n'osera sans doute pas nous démentir, quoique tout mauvais cas soit niable. »

INCIDENT D'AUDIENCE.

A la Cour d'assises de l'Aude, pendant que M. le président faisait prêter aux jurés le serment prescrit par la loi, le citoyen Isidore Bieulles, chapelier à Espéranza, invité à son tour à prononcer la formule légale : *Je jure devant Dieu et devant les hommes*, a déclaré ne vouloir prêter serment que devant les hommes.

— Nadia ! Nadia ! s'écrie le vieux brave, croyant revoir son amie.

La jeune fille tourne lentement sa tête blonde et regarde, surprise, les traits altérés du vétérán.

Ce n'est pas Nadia... Mais quel horrible rêve fait donc l'invalidé ? Il porte les mains à son front. Longuement il réfléchit... Oui, c'est vrai, l'absence a duré vingt années !...

Maintenant il tremble. Il avance d'un pas hésitant. Pourquoi se presserait-il ? Ah ! qu'il prenne le temps d'essuyer ses larmes, car personne ne l'attend plus au seuil de l'isba. Son père est mort ; sa mère est morte, et Nadia, qui jamais n'a prononcé son nom, qui jamais n'a redit ses chansons, Nadia est la mère aux cheveux grisonnants de la belle jeune fille blonde et rose qui se mirait au ruisseau.

Magnus pénètre dans la maison qui fut jadis le foyer de son père. Ses frères et ses sœurs regardent, avec effroi, cet invalidé qui vient réclamer sa place à la table de famille. Il est si dur à gagner le pain du jour ! Toutes les miesses en sont comptées. On fait place cependant au frère aîné. Il sourit aux petits enfants d'un pâle sourire, et les tout petits, effrayés, s'éloignent de cet étranger, portant sur son front une horrible balafrure, éternel souvenir de la dernière bataille.

Alors Magnus comprend.

— Je suis de trop ici, murmure-t-il. Peuvent-ils nourrir celui qu'ils ont si peu connu ?

Rappelé aux prescriptions de la loi, le citoyen en question a persisté dans ses prétentions.

La Cour, statuant alors sur le fait, a condamné Bieulles à 200 fr. d'amende.

Voilà un candidat tout trouvé pour les prochaines élections.

LA « MARSEILLAISE » DANS L'ÉCOLE

Un sieur Lestang, inspecteur primaire, muni de tous les brevets de parfaite sottise inventée par la République, républicain, pour tout dire, vient d'adresser aux instituteurs de l'arrondissement des Sables-d'Olonne une circulaire aux termes de laquelle la *Marseillaise* est obligatoire dans toutes les écoles communales.

Cet imbécile est peut-être le premier qui ait bien compris son maître. Le petit Goblet se trouve grandi, sans y avoir songé, de toute la bêtise de son valet.

Le ministre Goblet, qui amplifiait, depuis quelque temps, la salle du Sénat des gloses éperdues de sa voix sans sexe, ne s'attendait pas à rencontrer si vite un malheureux qui réussit à mettre sous cette musique des paroles « convenables ». La romance rêvée par le ministre Goblet, c'est la circulaire de l'inspecteur Lestang.

Ce sont là de ces exagérations dans l'idiotie voulue, qui inspirent plus de répugnance que de colère.

Les pères de famille, que cette mesure intéresse, sentiront, comme nous, qu'il y a des gens qu'on ne réfute pas : on leur tourne le dos, sans rien dire. Voilà toute l'inquiétude que leur causeront, nous voulons l'espérer, le sieur Lestang et son papier malpropre. Ils manqueraient à leur devoir s'ils omettaient de se faire, au moins par le mépris, les justiciers de cette vilénie.

Le droit pour un père de faire apprendre à son enfant le nom et le respect de Dieu est supérieur à tout le reste. Rien ne prévaut contre ce droit — qui est une obligation — des consciences et des âmes. C'est un principe que tous les Gobelts du monde, aidés de tous leurs Lestangs, n'entameront jamais.

Il se fortifie, ici, d'un argument spécial. L'extorsion républicaine a réduit les malheureux contribuables à leur dernier sou ; et c'est pour développer l'enseignement sthée que les catholiques finiraient de vider leurs poches dans l'escarcelle infecte de la République !

Nous souffririons que devant nos enfants un maître — payé par nous — vint accuser — après le ministre — notre religion d'immoralité et traiter nos pratiques religieuses de superstitions !

On supprime, dans nos écoles, la prière, et nous souffririons qu'elle fût remplacée par la *Marseillaise* !

Serait-il possible de se faire davantage les complices des misérables qui jettent, avec un art infernal, dans l'âme des jeunes générations, le germe des haines sociales qui tuent la patrie ?

Voyez-vous les petits garçons et les petites filles, puisant dans le refrain — pieusement

Et, sentant en lui l'effondrement de tous ses rêves, il quitte la maison paternelle, emportant à jamais dans son cœur une ruine secrète et douloureuse.

Puis l'inquiétude le saisit. Comment vivre ?

Il n'a plus de force pour le travail, et le czar lui interdit de tendre la main en demandant l'aumône.

Alors, il se retire au loin dans la plaine, comme le cerf blessé se retire au fond des bois. Il veut souffrir fièrement et en silence. Avec quelques planches de sapin et des mottes de terre, il se construit, de ses mains débiles, un misérable abri. Et là, il vivra de privations, de solitude, attendant la grande libératrice qui viendra un jour, jour vivement désiré, glacer ses membres, et guérir à jamais son incurable douleur.

Voilà le sort du soldat russe ; du moins de presque tous.

Eh bien, oui, je lisais ce poème désolé dans le regard sombre du vétérán, et je lisais la vérité. Le soir même, à demi-voix, tandis que le général et son aide de camp continuaient à manier leurs cartes, il me conta son histoire. J'avais changé les noms des êtres aimés et regrettés par le vieillard, mais j'avais deviné les faits.

Le lendemain, la tempête s'étant apaisée, le général glisse un rouleau de roubles dans la main du vieux soldat — une richesse, la fortune inespérée pour le vétérán — et, durant bien des jours

braillé — de la *Marseillaise*, la notion du devoir qui réglera leur vie ?

Et remarquez bien que, dans le cas présent, c'est à de petits paysans que la mesure s'applique. C'est en pleine Vendée que l'on ose, du premier coup, expérimenter cette monstrueuse invention.

« Celui qui fait produire deux épis au lieu d'un, disait le prussien Frédéric — qui fut très-canaïlle et très-grand — est préférable à tous les génies politiques. » Les politiques républicains feront tant que où il pousse encore un épi, il ne poussera plus rien : c'est à cela que s'exerce le génie.

Ce n'est pas la *Marseillaise* qui inspire jamais aux petits paysans le désir, pour si nécessaire aujourd'hui, de s'attacher à son sol natal et de continuer, dans la paix laborieuse où ils ont grandi, les traditions d'un foyer où se sont toujours abrités l'honneur et le bonheur.

Le résultat le plus clair du système actuel d'éducation, c'est la dépopulation croissante de nos pauvres campagnes.

Ce qu'on veut, ce n'est pas instruire les enfants — c'est le contraire qu'on obtiendrait par de pareils moyens. — ce qu'on se propose, c'est de faire des électeurs républicains, c'est de préparer, dans les campagnes, toute une génération d'électeurs assez ignorants pour faire envie aux Parisiens eux-mêmes, en ne nommant plus que de Basly.

Le dégoût augmente quand on songe que les petites filles ne sont pas épargnées. Les petites filles chantant la *Marseillaise* le jour où la fillette, qui sera la femme française, s'épanouira, étiquetée d'un nom républicain, dans ce tas d'immondices, cela serait bien fini de nous.

Il n'est pas une vraie mère qui ne sente cela dans son cœur.

Mon Dieu, que de mal se donnent ces gens-là, et qu'ils dépensent d'argent, pour essayer de remplacer le catéchisme !

Quant à l'inspecteur Lestang, il a droit pour tant de zèle, à une récompense publique. Nous demandons qu'on le promette lentement, avec pompe — à nos frais, si l'on veut — dans les quatre-vingt-quinze communes de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, son papier dans le dos.

(France nouvelle.)

DUMONT.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 février.

Le temps d'arrêt dans la hausse favorise la consolidation des cours. Il y a des réalisations de bénéfices, mais de nouveaux acheteurs prennent la place de ceux qui retirent leur épingle du jeu. Les rentes françaises se tiennent au cours de clôture d'hier : le 3 0/0 à 82.55, l'amortissable 84.45, le 4 1/2 0/0 à 110 fr.

Le Crédit Foncier est demandé à 1,351.25 et les obligations montent avec entrain. Le tirage du 15 mars amène des achats en Foncières 1879 et 1880.

La Banque d'Escompte sera bientôt à 500 fr. et ne fait pas beaucoup d'efforts pour y arriver.

Un bon courant de demandes se produit en actions des Méridionaux Italiens. Les actions nouvelles sont admises à la cote.

La Société Générale est très-bien tenue. Elle attend des cours plus élevés, qu'elle ne tardera pas à atteindre.

encore, nous poursuivîmes, avec courage, la longue route qui conduit d'Irkoutsk à Saint-Petersbourg.

Et puis, un soir, sous les lueurs diamantées d'un clair de lune, nous vîmes monter une longue file de chariots, une flèche, une coupole ; et, bientôt, l'impression d'ensemble de Saint-Petersbourg nous apparut dans sa majesté.

Mes yeux rayonnaient, et, tout bas, mon cœur s'écriait :

— Merci, merci, Dieu de bonté, car, dans ce désert de neige, vous avez protégé les faibles voyageurs !

Notre traîneau glissait toujours.

Maintenant, devant nous s'ouvrait la Perspective de Newski, terminée par le Palais d'hiver. C'était splendide, ce Saint-Petersbourg avec sa décoration de glace et de neige et de ciel étoilé.

Cette capitale de toutes les Russies, aux lignes grandioses, est bien un rêve des Mille et Nuits, un rêve qui traversa un jour le puissant cerveau de Pierre le Grand, et que le czar sut fixer à jamais en blocs de marbre, de porphyre, de granit.

(A suivre.)

Rien de nouveau pour le Panama, si ce n'est une dépêche qui parle de l'inspection faite par M. de Lesseps. C'était prévu, mais le public reste froid. Les actions de Chemins de fer sont demandées.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le thermomètre est descendu ce matin à 3 degrés au-dessous de zéro.

ARRIVÉE DU 3^e DRAGONS.

Nous rappelons que la première colonne du 3^e régiment de dragons, partie de Tours ce matin pour aller tenir garnison à Nantes, arrivera demain jeudi 25 février à Saumur, venant de Langeais, et ne quittera notre ville que samedi matin par la route de Doué.

Cette colonne (état-major, 3^e et 4^e escadrons, commandés par le colonel Duvivier), comprend 24 officiers, 300 hommes et 300 chevaux.

Les Ponts et la Croix-Verte sont désignés pour loger ces escadrons.

Comme nous l'avons fait pour le 25^e dragons, nous donnons ci-après la liste des officiers « titrés » du 3^e dragons, au nombre de quinze sur quarante :

Chefs d'escadrons : de la Vieuville ; de Kerdrel.

Major : de Lagrené.

Capitaine instructeur : de Bonnières de Wiarre.

Capitaine : Gay de Nexon.

Lieutenants : de Lausun, d'Eimar de Jabron, d'Absac, de Frohen, de Lamotte, de Grainville.

Sous-lieutenants : de Grénéden, de Champvallier, de la Barre de Carrey, de la Ville de Baugé.

LES VISITES D'ADIEU DU 3^e DRAGONS A TOURS.

On lit dans la *Petite France* :

« Hier matin ont eu lieu les visites d'adieu des officiers de dragons aux diverses autorités.

« Le corps d'officiers s'est d'abord rendu à l'archevêché, où des paroles courtoises ont été échangées.

« A la préfecture, M. le colonel Duvivier a présenté les officiers à M. le préfet en ces termes : « A la veille de quitter Tours, les officiers du 3^e dragons ont l'honneur de vous faire leur visite de départ ; nous partons demain matin. »

« Le préfet a répondu que la visite faite par les officiers du régiment au représentant du Gouvernement de la République prouvait que l'antagonisme ne devait jamais exister entre l'armée et l'administration, et que le patriotisme et le respect des prescriptions légales étaient une garantie assurée contre toutes tentatives de désunion.

« M. Daunassans a exprimé ensuite le souhait que le voyage du régiment s'accomplît heureusement.

« A l'Hôtel-de-Ville, le colonel a exprimé tous les regrets qu'éprouvait le régiment de quitter la garnison de Tours et il a fait ses adieux à la municipalité.

« M. le maire, qui avait auprès de lui MM. Pineau et Gorce, adjoints, a répondu en adressant aux visiteurs quelques paroles de simple politesse. »

EGLISE DE LA VISITATION.

Demain jeudi, 25 février, la fête de la Sainte-Enfance aura lieu dans l'église de la Visitation, à 11 heures précises.

Messe. — Allocution par M. l'abbé Branchereau. — Bénédiction solennelle des enfants. — Quête au profit de l'Œuvre, c'est-à-dire pour le rachat et l'éducation chrétienne des enfants infidèles.

Le général Boulanger et les carrousels

Encore un exploit du général Boulanger !

Les officiers de cavalerie de la division de Lunéville avaient projeté un brillant carrousel au profit des pauvres.

Le carrousel n'aura pas lieu. L'interdiction en est venue de Paris.

M. Boulanger, qui a promis un carrousel aux Parisiens, n'entend pas qu'il y ait de carrousel à Lunéville.

Il est l'ennemi de la décentralisation des carrousels, aussi bien que des officiers à particules.

Il est l'ennemi des pauvres par-dessus le marché.

LA RÉVOLTE DE THOUARS.

Tous les détenus sont rentrés dans les ateliers et travaillent.

Cinquante-quatre émeutiers sont partis avant-hier matin, comme nous l'avons dit, et ont été dirigés sur Melun.

La nouvelle donnée par nous hier en dernière heure est confirmée. Les trois détenus échappés samedi de la prison de Thouars ont bien été arrêtés à Chinon.

L'ordre est donc complètement rétabli et la ville de Thouars, un instant troublée, a repris sa physionomie habituelle.

CHINON.

Sous le titre : *Un dîner réactionnaire, nous lisons dans l'Union libérale et la Petite France la dénonciation suivante :*

« Mercredi soir, à 6 heures, un grand dîner suivi d'un bal a eu lieu à Chinon, chez M. B..., inspecteur de l'enregistrement.

« Trente personnes environ assistaient à cette soirée ; toute la fine fleur du camp de la réaction bonaparto-orléano-légitimiste était réunie dans les salons de ce fonctionnaire qui reçoit un traitement de la République. »

Pour peu que cela continue, attendons-nous à voir avant peu quelqu'un de nos « honorables » déposer un projet de loi à peu près ainsi conçu :

« Aucun fonctionnaire ne pourra donner un dîner ou une réception de quelque nature qu'elle soit, à moins d'avoir, huit jours à l'avance, soumis la liste de ses invités à l'approbation d'un comité nommé dans chaque commune par l'Union libérale et la Petite France.

« Ce comité aura pour mission de s'enquérir des opinions politiques de chacune des personnes portées sur la liste, et d'opérer la radiation immédiate de toutes celles qui ne seraient pas absolument dévouées au gouvernement. Aucune exception ne pourra être faite, même s'il s'agit de relations de famille ou d'amitié ancienne.

« Tout fonctionnaire qui passera outre aux décisions du comité sera immédiatement révoqué. »

Ne plaisantons pas trop : la mesure sera prise peut-être plus tôt qu'on ne le croit.

TOURS.

L'Indépendant d'Indre-et-Loire annonce qu'une grande cavalcade est projetée à Tours pour le mardi gras, 9 mars prochain.

A la suite du récent concours pour l'emploi de chef de musique des sapeurs-pompiers de Tours, M. Béret, secrétaire de la mairie de Saint-Avertin, a été désigné pour cet emploi.

Nous lisons dans la *Gaulois* :

« On nous affirme que le général Carrey de Bellemare, peu soucieux d'aller prendre à Tours la succession du général Schmitz, sollicite du ministre de la guerre un autre commandement, celui de Marseille. »

LA CATASTROPHE D'AULNAY

Voici les renseignements recueillis sur ce malheureux événement :

Il y avait à la foire d'Aulnay (Charente-Inférieure) un millier de bœufs environ.

Deux bœufs liés ensemble ont pris peur, on ne sait encore pourquoi, — quelques-uns disent qu'un chien les a effrayés, d'autres que c'est le bruit de la musique de salimbanques voisins — et se sont emportés. Ils ont tout renversé sur leur passage, et les autres bœufs, affolés, les ont suivis.

Heureusement que la trombe furieuse a pris la route de la Fontaine-de-Chalandray. Si elle avait suivi une autre direction, le désastre aurait été plus grave.

Un vieillard a été tué. Deux personnes ont eu les jambes littéralement broyées, cinq ont eu les côtes enfoncées et deux les épaules démisées. Cent autres sont plus ou moins grièvement contusionnées.

L'accident est arrivé à une heure de l'après-midi.

La panique était telle qu'un brave bouvier qui courait chercher des médicaments chez

un pharmacien, a failli être écharpé par la population, qui le prenait pour un voleur.

Une sacoche contenant 48,000 francs a été trouvée sur le champ de foire et apportée à la mairie.

Les voleurs, profitant de la bagarre, ont commis de nombreux méfaits. Un de ces malfaiteurs a bâillonné une femme pour lui soustraire son porte-monnaie.

La foire, d'ailleurs, avait commencé sous des auspices tragiques : un homme était mort d'apoplexie dans la matinée sur la voie publique.

La population d'Aulnay et sous le coup d'une vive émotion.

Le parquet a ouvert sur les causes de la catastrophe une enquête qui est menée activement.

Dans ces pénibles circonstances, les médecins et les pharmaciens d'Aulnay se sont conduits avec un dévouement digne de tous les éloges.

Il semble qu'il va en être pour le café comme il en est pour le vin : l'État en autorise officiellement le mouillage.

On sait, en effet, que les cafés les plus inférieurs reviennent aux négociants en gros, après torréfaction, à 3 fr. 55 le kilogramme. Et nous en arrivons à conclure que le détaillant ne pourrait livrer les cafés aux prix auxquels ils le vend, s'il ne s'arrangeait pas pour remplacer par le mouillage le déchet produit par la torréfaction.

Les parquets, jusqu'à ce jour, ne semblent pas considérer ce mouillage comme une fraude et ne poursuivent pas les commerçants qui le pratiquent.

Cet état de choses est non-seulement préjudiciable aux consommateurs, mais, si on le laisse se propager, il représentera prochainement une perte énorme pour le budget.

En admettant, en effet, que la consommation annuelle du café en France soit de soixante-huit millions de kilogrammes, c'est quinze millions que l'État perdrait par le mouillage.

Chocolats Georges Douesnel

MAISON DE VENTE
28 et 30, rue St-Jean, Saumur.

Chocolat français, le 1/2 kilogramme..... 1.50

n° 1, sans fin vanille 1.50

n° 2, surfin vanille... 1.80

n° 3, au masagnan vanille..... 2.20

n° 4, au casaque vanille..... 2.50

Remise de 5 0/0 en prenant par 5 kilogram.

Tous ces chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

Théâtre de Saumur

La semaine dernière, nous avons eu une splendide représentation de *Rigoletto*, dans laquelle M^{lle} Dorian, M. Dechesne et M. Goffoël ont obtenu un très-grand succès.

On nous annonce pour lundi prochain l'*Etoile du Nord*, avec M^{lle} Félicie Arnaud, l'excellente chanteuse légère du théâtre de la Monnaie de Bruxelles, qui vient d'être acclamée à Angers dans l'*Etoile du Nord* et dans *Faust*.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 25 février

Ayda, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de VERDI.

JURISPRUDENCE

— Je suis coureur de mon état et je ne m'en porte pas plus mal, bon pied, bon œil.

— Et tu devrais ajouter à ta louange : jamais un verre de trop pour te faire tourner la tête.

— Voyez-vous, les toits, cela me connaît ; à peine pouvais-je marcher, que déjà je courais dessus ; à ce propos, est-ce vrai qu'il soit défendu maintenant aux couvreurs, plombiers, etc., d'employer des enfants aux travaux sur les toits ?

— C'est très-vrai, l'article 42 de la loi du 40 mai 1874 et le décret du 31 octobre 1884 contiennent cette défense.

— Eh bien ! mon juge, sauf le respect que je vous dois, permettez-moi de vous dire que ceux qui ont fait cette loi-là ne connaissent pas le métier et ne seraient pas seulement fichus de remettre une tuile. Ils ont eu une bonne intention, c'est possible ; mais ils se sont mis le doigt dans l'œil ; celui qui ne commence pas cet état-là de bonne heure est sûr de se casser le cou.

— En attendant, tu dois observer la loi, sans quoi tu te feras condamner à l'amende.

UN VIEUX JUGE DE PAIX.

AVIS

COMPAGNIE « L'AIGLE »

Assurances à primes fixes contre l'Incendie,

Établie à Paris, rue de Châteaudun, n° 44.

Par décision du Conseil d'administration, M. Crochain (Albert-Philippe) a été nommé aux fonctions de représentant de la Compagnie pour l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Bureau, démissionnaire.

Constituée en 1843, au capital de deux millions de francs, la Compagnie *L'Aigle* dispose aujourd'hui, au moyen de son fonds social, de ses réserves et de ses primes courantes et à terme, d'un capital de garantie de plus de trente-trois millions de francs.

Les bureaux de l'Agence sont établis à Saumur (Maine-et-Loire), rue de Poitiers, 26.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 20 février :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — *Trente ans de Paris*, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : S. A. R. la princesse Marie-Amélie de France ; l'équipage de Chantilly ; Saïd-Ali-Ben-Saïd-Omar ; Madagascar ; les parlementaires hovas ; les troubles de Londres ; les Ecrehous ; la statue de Claude Bernard ; M. Jamin, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; M. Desbarrolles ; les orateurs du Sénat et de la Chambre des députés. — Exposition du cercle artistique et littéraire. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : S. A. R. la princesse Amélie d'Orléans. — La dernière chasse à courre de Chantilly. — *Trente ans de Paris*. — Saïd-Ali-Ben-Saïd-Omar. — Madagascar : les parlementaires hovas, Edouard Andrianome et Emmanuel Ramonta. — Les émeutes en Angleterre. — Les îles Ecrehous. — La statue de Claude Bernard. — M. Jamin, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. — M. Desbarrolles. — Les orateurs du Sénat et de la Chambre des députés. — Echecs. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 30 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

TOUX RHUMES

Bronchites chroniques, Catarrhes invétérés sont promptement et radicalement guéris par les merveilleuses

CELLULES de PIN d'AUTRICHE de MACK

PAIX DU FLACON : 2 fr. 50. Aux personnes et surtout aux enfants qui ne peuvent pas plus avaler les Cellules que les autres Pâtes nous recommandons le Sirop (3 l.) et la Pâte (1 l. 50) au Pin d'Autriche de Mack.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste par le Déposit. général, M. TALLON, Ph^o 49, Avenue d'Antin, Paris. Exiger sur les boîtes et les signatures... JOSEPH MACK, MARIUS TALLON.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (26^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Reror et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE STOCKMANN.

MM. les créanciers de la faillite du sieur Stockmann, marchand de fourrures, demeurant à Saumur, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Ludovic Proust, demeurant à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le mardi 9 mars 1886, à neuf heures du matin, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Achille Girard, juge-commissaire à ladite faillite, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER.

(158)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE JOLY.

MM. les créanciers de la faillite de la dame veuve Joly, chapelier, demeurant à Saumur, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Ludovic Proust, demeurant à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le mardi 9 mars 1886, à une heure du soir, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER.

(160)

A VENDRE UN CHEVAL DE SANG

Bail, 1 m. 64.

Se monte et s'attelle.

S'adresser rue d'Orléans, 53.

A VENDRE

Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1^m 58, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

LIVRE-BARÈMES G. 1° Toutes multiplications faites; 2° Caisse d'épargne de 1 à 2,000 fr.; 3° Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc.; Renseignements divers. PRIX: 2 f. 50. — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBINE (rue Cendrière), BROU (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PIAUT (mairie) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

Etudes de M^{rs} SOUDÉE et BONIN, avoués, et de M^{rs} HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Après conversion de saisie immobilière,

Le mardi 2 mars 1886, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère dudit M^{rs} HÉDELIN, place des Halles, 9, Angers,

DE DIVERS IMMEUBLES

En douze lots

I. LA TERRE DE LA COURIE

Située communes de Saint-Augustin-des-Bois et de Champocé (Maine-et-Loire);

II. DIVERS IMMEUBLES

Sis à la Roncellière, commune de Saint-Rémy-la-Varenne (Maine-et-Loire)

Le tout comprenant: château, réserves, dépendances, maisons d'habitation, métairies, terres, prés, bois et vignes d'environ 94 hectares.

Très-belle chasse.

La Terre de la Courie est distante de 4 kilomètres de la gare de Champocé et à 20 kilomètres d'Angers.

Mise à prix totale: 159,100 fr.

NOTA. — Les douze lots pourront être vendus séparément ou en un seul lot.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et pour renseignements, à M^{rs} HÉDELIN, notaire, SOUDÉE et BONIN, avoués, et à M. QUARTIER, expert à Angers, boulevard du Roi-René, 43.

Pour insertion sommaire,

Signé: SOUDÉE.

A VENDRE

PLUSIEURS

Maisons bourgeoises

AVEC JARDIN

Rue d'Alsace, Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n° 5. (142)

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean,

Maison avec Jardin

Rue de Bordeaux, 45.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CAVE

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser à M^{rs} Roux, 2, place Saint-Pierre. (155)

ROBES & MANTEAUX

Coupe et Éléance.

M^{rs} J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n° 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

Etablissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT

ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

3, place du Mouton, 3.

Vente de ciment en gros et détail.

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ,

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^{rs} veuve BRESSIER, au Préperreau, commune d'Allonnes.

Offres et Demandes

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE une caissière ayant l'habitude de la vente au détail. S'adresser au bureau du journal.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra en extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

M^{rs} Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saison à des prix très-modérés. M^{rs} Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance. (81)

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme gérant de magasin. S'adresser à MM. MEYER frères, rue d'Orléans. (114)

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie. S'adresser au bureau du journal.

LA
Régisse Sanguinée
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes,
Faiblesses d'Estomac
et facilite la Digestion.
0^r75 dans toutes Pharmacies.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 FÉVRIER 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 45	82 40	Est	808 85	810	OBLIGATIONS.			Gaz parisen.	590	518 80
3 % amortissable.	84 50	84 45	Paris-Lyon-Méditerranée.	1266	1262 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	527	Est	385	385
3 % (nouveau)			Midi	1165	1165	— 1865, 4 %	526	525	Midi	385 25	386
4 1/2 %	107 85	107 80	Nord	1553 75	1553 75	— 1869, 3 %	409	408	Nord	398	398
4 1/2 % (nouveau)	109 90	109 90	Orléans	1270	1272 50	— 1871, 3 %	399	398 50	Orléans	387 50	387
Obligations du Trésor.	512 50	513 50	Ouest	880	877 50	— 1875, 4 %	520	519 50	Ouest	385 50	385 50
Banque de France	4325	4345	Compagnie parisienne du Gaz.	1350	1350	— 1876, 4 %	519 50	519 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	383	383
Société Générale	456 25	457 50	Canal de Suez.	3215	3207 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	522	521	Paris-Bourbonnais.	367 50	367
Comptoir d'escompte	992 50	991 25	C. gén. Transatlantique.	481 25	480	Obligations communales 1879.	464 50	464 75	Canal de Suez.	590	590
Crédit Lyonnais	635	635	Russe 5 0/0 1870.	98 50	98 75	Obligat. foncières 1879 3 %	459 75	459 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1250	1250				Obligat. foncières 1883 3 %	374	373 50			
Crédit mobilier	220	222 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR									
8 heures 8 minutes du matin, express-poste.					Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir			
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)					Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.					Chacé.	6 15	7 39	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet.	5 33	9 06	1 25	5 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 20	9 54	
1 — 25 — soir,					Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 29	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 06	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 34	
3 — 39 — express.																													
7 — 15 — omnibus.																													
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.									
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.					Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir		
9 — 37 — omnibus.					Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10	9 45	6 10			
9 — 37 — express.					Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	9 51	9 55	Neuville	6 28	1 39	7 56	9 45	6 28			
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.					Lernay	7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 31	1 2	4 37	8 07	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56	9 45	6 55			
4 — 44 — omnibus (s'ar. à Tours)					Brion-s-Thouet.	7 14	8 05	2 19	5 1	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	2 52	9 45	9 45	7 50			
7 — 4 — express-poste.					Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 28	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 48	3 54	10 34	9 45	8 48			
10 — 24 —																	Montreuil	10 28	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 1	9 24	4 38			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Maire de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.